



JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'UNSA mobilisée pour améliorer les conditions de travail

Chaque 28 avril, le mouvement syndical mondial rend hommage aux 3 millions de travailleurs victimes des accidents et maladies du travail.

Cette année, la journée pour la sécurité et la santé au travail est l'occasion de mettre en avant l'impact des technologies émergentes sur la santé et la sécurité au travail telles que l'automatisation des processus, l'introduction de l'intelligence artificielle, les systèmes de contrôle avancés, l'usage de la réalité virtuelle et augmentée ou encore la gestion du travail par des algorithmes.

Pour l'UNSA, si le monde du travail ne peut échapper aux transformations, il se doit cependant de protéger les travailleurs et travailleuses des effets néfastes qu'ils pourraient engendrer.

C'est pourquoi l'UNSA revendique :



L'application stricte de la loi, obligeant la production du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) dans toutes les entreprises du privé et administrations publiques.



La systématisation de la prise en compte des risques psychosociaux (stress, perte d'autonomie, etc.) dans les DUERP et les plans de prévention afférents.



La reconnaissance du burn-out et du bore-out comme maladies professionnelles.



L'accès régulier à un médecin du travail pour les travailleurs du privé comme du public.



Une place accrue de la prévention et de l'éducation à la santé qui doivent être au cœur des politiques de santé et de santé au travail.

Contact

